

Décision

Générale

colonial

Décision n° 342 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 342

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1967

Date de publication
25 février 1967

Date du numéro
1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Mohamed Mouhoumed Ali, mle 3088, du Dépôt de la Milice à Djibouti, est licencié par mesure disciplinaire à compter du 15 mars 1967. L'intéressé, qui totalise 9 mois 18 jours de services effectifs à la Milice de la CFS. étant licencié disciplinairement. ne peut prétendre à aucune indemnité.